



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
12 avril 2002

Original: français

Session annuelle 2002

17 au 28 juin 2002, Genève

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

Cadres de coopération de pays et questions connexes

Ebauche de programme de pays avec le Cameroun (2003-2007)*

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation.	1-5	2
II. Coopération passée et leçons de l'expérience	6-7	2
III. Programme proposé.	8-17	3
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	18-21	4
Annexe		
Résultats et cadre de ressources pour le Cameroun (2003-2007)		6

* La collecte et l'analyse des données actuelles nécessaires à la présentation d'informations mises à jour au Conseil d'administration ont entraîné un retard dans la remise de ce document.



I. Analyse de la situation

1. Le contexte politique, marqué par une prise de conscience des questions de gouvernance et par la mondialisation, se caractérise par : a) l'organisation de consultations électorales démocratiques, la création de l'observatoire national des élections ; b) la mise en œuvre d'un programme national de gouvernance ; c) l'inauguration du Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie ; d) la prise de conscience des défis imposés par la mondialisation et les nouvelles technologies (fossé digital). Toutefois, certains organes prévus par la Constitution de 1996 sont à créer. Des signaux forts sont attendus en matière de gouvernance, condition requise pour un développement humain durable (DHD) du pays.

2. Le contexte économique est caractérisé par la réussite de la mise en œuvre du premier programme économique triennal (1997-2000) qui se traduit par : a) une croissance économique retrouvée d'environ 4,5 % par an, depuis 1995, après une longue période de crise (1985/86-1993/94) ; b) l'accès au point de décision de l'initiative pays pauvres très endettés qui permettra de faire d'importantes économies sur le service de la dette extérieure ; c) la définition d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Toutefois, l'économie reste dépendante des exportations de pétrole et de bois et de grands chantiers (industrialisation, infrastructures) restent à réaliser. L'objectif de réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015 requiert une croissance économique moyenne annuelle de 6 à 7 % dans les conditions actuelles.

3. la situation socio-économique préoccupante est marquée par la pauvreté et la propagation du sida comme le montrent : a) le taux de pauvreté estimé entre 50 et 52 % de la population, contre 50,5 % en 1996 et le taux de prévalence du sida estimé entre 11 et 12 %, selon le cadre de coopération de pays 2001 ; b) l'indice de développement humain à 0.506 en 1999, selon le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, qui place le Cameroun parmi les 40 derniers pays au monde ; c) les indicateurs socio-économiques nationaux et de suivi des objectifs de développement internationaux ; d) l'accès et la qualité détériorés des services de base. Ainsi, un rattrapage social s'impose alors que le Gouvernement s'est engagé à réaliser les objectifs de développement du millénaire et que l'utilisation coordonnée des ressources du PPTE, des fruits de la croissance économique et de l'aide publique au développement insuffisamment consommée peut avoir des effets multiplicateurs en terme de développement humain durable.

4. La gestion des ressources naturelles est davantage coordonnée au niveau national et sous-régional comme le montrent : a) l'adoption d'un programme national de gestion de l'environnement ; b) la Déclaration de Yaoundé pour la protection du bassin du Congo. Toutefois, le rythme de déforestation est encore trop élevé et la gestion de l'environnement est trop axée sur l'exportation de ressources insuffisamment transformées et pas assez sur la prévention des catastrophes naturelles.

5. Le contexte national est marqué par le renforcement des liens régionaux qui se traduit par : a) la participation et parfois l'organisation de sommets (Afrique-France, Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale) ; b) le soutien à la gouvernance des institutions sous-régionales et régionales ; c) la réalisation de programmes régionaux (Gestion de l'Information Environnementale). Toutefois, l'intégration régionale doit davantage aider à résoudre les questions transnationales et être soutenue par le secteur privé pour assurer le développement humain durable du pays.

II. Coopération passée et leçons de l'expérience

6. La mise en œuvre du premier CCP, d'un montant de 12 milliards de dollars, financé à 89,3 % sur ses ressources propres, se composait de cinq domaines d'intervention, réalisés dans le cadre de programmes nationaux intégrant les aspects genre, sida et prévention des catastrophes. Le rapport d'évaluation indépendante a souligné que l'appui du PNUD avait tout particulièrement contribué aux réalisations suivantes : a) la gouvernance – l'élaboration participative du programme national de gouvernance, le début de sa mise en œuvre ; b) le suivi du DHD – la rédaction de deux rapports nationaux sur le développement humain aux thèmes pertinents (secteur privé et pauvreté) ; c) la pauvreté – l'appui au projet pilote de réduction de la pauvreté dans l'extrême nord, les projets de micro-crédits, la production de rapports socio-économiques provinciaux ; d) l'environnement – la création d'un cadre institutionnel de pilotage et de mise en œuvre du programme national, l'adaptation du cadre juridique ; avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la production d'une carte des sites à conserver, la validation du plan d'action stratégique régional de gestion de la biodiversité du Bassin du Congo ; avec Africa 2000, la génération de revenus par la transformation des productions agricoles ; e) autres résultats – plaidoyer régulier à travers les rapports nationaux sur le développement humain, des conférences (colloque international sur l'Afrique face à la mondialisation) ; partenariats fructueux (FEM, la Banque africaine de développement) ; la représentation des Nations

Unies (Comité consultatif pour la gestion des ressources du PPTE, appui à la création du Centre sous régional des droits de l'homme et la démocratie).

7. Le rapport mentionne l'existence de quelques limites organisationnelles, conceptuelles ou techniques qui ont restreint la portée de l'appui du PNUD au Gouvernement. La revue annuelle du programme a cependant permis d'identifier avec le Gouvernement des actions correctrices pour 2002 à poursuivre sur la période 2003-2007 : a) utiliser l'approche programme pour recentrer le portefeuille de projets autour de projets pertinents, performants et contribuant aux objectifs stratégiques du programme de pays pour 2003-2007 ; b) reformuler le projet d'appui à l'exécution nationale pour renforcer encore plus les capacités nationales de gestion du développement (Gouvernement, société civile) ; c) former le personnel aux nouvelles technologies (Intranet, les centres de contacte sous-régionaux) pour accroître la qualité de l'appui du PNUD ; d) améliorer le taux et la qualité d'absorption de l'aide extérieure ; e) élaborer une stratégie pour le plaidoyer, la visibilité du PNUD et la mobilisation des ressources par des partenariats diversifiés ou renforcés ; f) favoriser une meilleure coordination gouvernementale de l'aide au développement.

III. Programme proposé

8. Il ressort de l'analyse du contexte national et des priorités de développement, selon le plan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, faite par l'équipe du pays, le Gouvernement et la société civile, que pour être décisif dans la lutte contre la pauvreté, ce qui est une priorité du Gouvernement, l'appui du PNUD doit se focaliser sur : a) la promotion de la gouvernance, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ; b) la production de rapports nationaux sur le développement humain ; c) le suivi annuel des objectifs de développement du millénaire ; d) l'appui aux initiatives régionales (nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) ; e) la création de partenariats et la mobilisation de ressources (investissements étrangers).

9. Ainsi conçu, l'appui du PNUD au Gouvernement s'inscrit dans le cadre d'un appui coordonné des partenaires internationaux pour la réalisation des objectifs de développement du millénaire, notamment par la réalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté et le soutien aux deux axes du Plan-cadre : a) la croissance équitable et le développement durable ; b) la sécurité alimentaire et environnementale.

10. Par ailleurs, l'intégration systématique de volets VIH/sida et genre dans le programme proposé appuie la réalisation des stratégies et politiques nationales VIH/sida et genre et contribue à stopper l'évolution rapide du VIH/sida, à promouvoir le rôle des femmes dans le développement et à améliorer la condition économique et sociale des groupes vulnérables (femmes, malades du sida, jeunes risques) par de nouvelles opportunités (micro-crédit, NTIC, droit et accès aux soins).

11. L'appui du PNUD au programme national de gouvernance va :

a) *faciliter la réalisation des six plans d'actions sectoriels* par : i) le renforcement de la cellule de coordination du programme national ; ii) la mobilisation de tous les acteurs du développement grâce à des actions d'information, d'éducation et de communication.

b) *conseiller le Gouvernement* pour : i) établir les bases d'une croissance durable et équitable par le renforcement des capacités nationales en gestion stratégique (vision à long terme, intégration mondiale) et la formulation de politiques (modélisation, planification stratégique) ; ii) promouvoir la gouvernance locale par l'éducation civique (droits et devoirs du citoyen, radios locales) et la gestion participative (formation des élus, plan d'actions pour la réduction de la pauvreté) ; iii) renforcer le partenariat du Gouvernement avec les acteurs civils et privés par leur structuration en fédérations et réseaux.

c) *initier des actions démonstratives*, génératrices d'emplois et de revenus pour des groupes vulnérables et structurantes pour la société civile et le secteur productif informel.

12. De plus, l'appui du PNUD à l'initiative PPTE vise à : a) renforcer la stratégie nationale de réduction de la pauvreté en y intégrant les concepts du DHD ; b) soutenir sa réalisation par un plaidoyer, un appui technique ou humain et la mobilisation de partenaires ; c) garantir, en coopération avec la Banque mondiale, le suivi du plan d'actions prioritaires jusqu'au point d'achèvement ; d) assurer la participation des acteurs nationaux à toutes les étapes de l'initiative par des formations et leur mise en réseau ; e) assurer une utilisation efficace des ressources par l'intermédiaire de la représentation des organisations des Nations Unies, à travers le PNUD, au comité consultatif de suivi et de gestion des ressources du PPTE.

13. De ce fait, les effets attendus sont : a) un partenariat renforcé entre des acteurs politiques, civils et privés aux actions complémentaires ; b) une gestion du développement plus participative et plus stratégique ; c) un accès facilité et

plus équitable à des services publics et sociaux de meilleure qualité ; d) une plus grande morale publique et privée.

14. L'appui du PNUD au Gouvernement pour l'utilisation des NTIC dans la promotion du développement humain durable va :

a) *faciliter* : i) la formulation et la réalisation d'un programme national de promotion et de diffusion des NTIC par un appui technique et la mobilisation des partenaires (Nations Unies, société civile, secteur privé national et international, le Canada) ; ii) la participation du Cameroun aux décisions internationales sur les NTIC ; iii) la coordination de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD II) par un appui technique et humain.

b) *conseiller le Gouvernement* pour : i) élaborer un cadre légal et institutionnel favorable aux NTIC par un appui technique et financier ; ii) favoriser l'acquisition et la vulgarisation, à moindre coût, des matériels et compétences technologiques en NTIC dans le système d'éducation, de santé et la société en général, par la mobilisation des acteurs et la création de lieux d'accès aux NTIC ; iii) devenir un pôle sous-régional pour les NTIC.

c) *initier des activités démonstratives* pour : i) renforcer les capacités nationales de traitement des informations techniques, commerciales, juridiques, au profit des secteurs privé et public et de la société civile ; ii) développer des espaces collectifs de savoir et d'information (clubs informatiques à l'école) ; iii) former les jeunes aux nouveaux métiers (académies Internet sous-régionales et nationales).

15. De ce fait, les effets attendus sont le rattrapage technologique et la modernisation de la société et de l'économie, une jeunesse urbaine et rurale, filles et garçons, familière avec les NTIC et disposant de plus grandes opportunités et un accès facilité, plus équitable et à moindre coût aux flux nationaux et internationaux d'informations économiques, techniques, culturelles.

16. L'appui du PNUD au Gouvernement pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, nationales et régionales va :

a) *faciliter* la mise en œuvre du plan national pour la gestion et l'environnement par : i) le renforcement des capacités techniques du pays (société civile, administrations locales) ; ii) la mobilisation des partenaires nationaux, régionaux et internationaux ; iii) un appui à la

coordination des interventions (comité de pilotage, base de données).

b) *conseiller le Gouvernement* pour : i) créer un cadre juridique et institutionnel, national et régional favorable à la gestion stratégique des richesses naturelles par un appui technique (indépendance énergétique) ; ii) promouvoir la participation des populations à la gestion et au suivi-évaluation par des projets pilote ; iii) prévenir et gérer les catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, sécheresse) par le renforcement des capacités nationales.

c) *initier des projets démonstratifs* de protection de l'environnement et de création de revenus (micro-crédits) pour les hommes et les femmes en milieu urbain et rural.

17. De ce fait, les effets attendus sont un meilleur accès des populations aux biens publics (eau potable, prévention des catastrophes) et une gestion des ressources naturelles, stratégique et sous régionale plus participative et créatrice de revenus (exportation de produits transformés).

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. La gestion du programme se fera en conformité avec les Plans d'action de l'Administrateur et s'appuiera sur les efforts du Gouvernement, du PNUD mais aussi des autres partenaires au développement pour renforcer les capacités nationales d'absorption de l'aide extérieure et disposer des mécanismes d'exécution qui permettent une meilleure promotion du développement humain durable.

19. Pour ce faire, le Gouvernement et le PNUD ont décidé de travailler ensemble :

a) à accroître les effets de leur coopération en : i) concentrant les appuis du PNUD sur un nombre restreint de domaines d'expertise du PNUD et réaliser dans chacun d'eux un nombre limité de projets, de masse critique, identifiés selon l'approche programme ; ii) utilisant le profil élevé du personnel du PNUD pour des conseils en politiques et stratégies de développement ; iii) proposant des modalités d'exécution appropriées qui favorise la réalisation d'activités complémentaires et supplémentaires à celles du Gouvernement par une plus grande mobilisation des acteurs nationaux ; iv) renforçant les capacités techniques de gestion du développement de tous les partenaires nationaux et locaux associés par un projet d'appui renforcé à l'exécution nationale ; iv) généralisant l'utilisation par ces derniers, des outils de la gestion axée sur les résultats et des nouvelles technologies (logiciels financiers, de programmation).

b) à accroître les effets de l'aide au développement en :

- i) mobilisant les partenaires internationaux pour contribuer ensemble à augmenter le taux et la qualité d'absorption de l'aide extérieure et aussi des ressources de l'initiative PPTE par des formations et des conseils pour rendre plus efficace le circuit de la dépense publique ;
- ii) appuyant la coordination de l'aide au développement par le Gouvernement.

20. Pour permettre un suivi régulier par le Gouvernement et le PNUD et des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de promotion du DHD, il a été conjointement décidé de :

- i) compléter la base d'indicateurs socio-économiques élaborée pour le bilan commun de pays et la partager avec les partenaires nationaux ;
- ii) inclure dans chaque document de projet une matrice des effets et des impacts recherchés avec leurs indicateurs de suivi, leurs liens avec le VIH/sida et le genre et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- iii) évaluer périodiquement, par des réunions élargies, des évaluations externes et des études d'impact, la pertinence des projets par rapport à leurs objectifs initiaux, au contexte national changeant et à leur contribution aux objectifs stratégiques du Gouvernement et du PNUD ;
- iv) produire

chaque année avec l'équipe du pays et les partenaires nationaux le rapport de suivi de la pauvreté et des objectifs de développement du millénaire.

21. Par ailleurs, le Gouvernement et le PNUD se sont fixés l'objectif réaliste de mobiliser, au cours de l'ébauche de programme de pays 2003-2007, des ressources additionnelles à la hauteur de 60 % des ressources propres afin de renforcer ou élargir à de nouveaux bénéficiaires les appuis du PNUD et créer des impacts mesurables et durables dans la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, le Gouvernement et le PNUD mettront en œuvre leur stratégie commune de partenariat et de mobilisation de ressources qui prévoit la recherche systématique de partenariats techniques ou financiers, de communiquer les progrès réalisés aux populations, aux partenaires actuels ou potentiels, présents ou non au Cameroun, par les médias, le courrier électronique et le site web et reposera sur un mécanisme efficace de consultations régulières. Cette stratégie vise les partenaires au développement locaux, nationaux et régionaux (universités, société civile, secteur privé, structures sous-régionales) et internationaux (agences de coopération bilatérales et multilatérales, secteur privé, centres d'excellence, société civile, fondations) représentés ou non au Cameroun.

Annexe : Résultats et cadre de ressources pour le Cameroun (2003-2007)

UNDAF Objectif 1	Croissance équitable et développement durable			
Domaines d'intervention stratégiques	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats ou objectif	Produits (y compris indicateurs clefs, selon que de besoin)	Ressources (par domaine d'intervention stratégique/produit ou domaine de programme)*
Participation des citoyens, de la société civile et du secteur privé à la gestion des affaires publiques	<ul style="list-style-type: none"> La société civile et le secteur privé sont des partenaires reconnus du Gouvernement pour des actions de développement complémentaires et supplémentaires Utilisation efficiente des ressources financières (budget, aide extérieure, PPTE) pour la lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Part des ressources du PPTE allouée aux projets de la société civile Nombre d'organisations de la société civile associées à la réalisation des projets de développement financés par le Gouvernement Nombre de projets de développement locaux initiés par la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies locales de lutte contre la pauvreté définies : <ul style="list-style-type: none"> Formulation pour 18 villes Réalisation pour au moins 10 villes Dialogue et participation sociales renforcés : <ul style="list-style-type: none"> 16 radios locales opérationnelles dans le pays gestion locale plus participative dans 10 villes Meilleur suivi de la pauvreté : <ul style="list-style-type: none"> Réseau national de lutte contre la pauvreté Politiques formulés de manière participative : <ul style="list-style-type: none"> Etudes nationales de perspectives à long terme 	<i>Ressources ordinaires :</i> 1 000 000 <i>Autres ressources :</i> GCS 200 000 F/TF & TPCS 640 000 Total: 1 840 000
Le renforcement des capacités nationales de gestion stratégique du développement économique et humain	<ul style="list-style-type: none"> Les mandats et missions des ministères sont mieux réalisés sur la base d'informations statistiques récentes et de qualité Le pays avance dans la réalisation de sa vision partagée du futur 	<ul style="list-style-type: none"> Hausse du taux d'exécution du budget Hausse du taux et de la qualité d'absorption de l'aide extérieure Effets des dépenses publiques dans les secteurs ciblés par le DRSP et par rapport aux objectifs de développement du millénaire (chemin critique jusqu'en 2007) Estimations de la pauvreté disponibles par région, sexe, rural et urbain tous les 3 ans Prise en compte de la vision à long terme dans les politiques à moyen et court terme (qualitatif) 	<ul style="list-style-type: none"> Structure de coordination de l'aide opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> Tableau d'allocation publié chaque année Production de bulletins de prévision à court et moyen termes : <ul style="list-style-type: none"> Un chaque trois mois Production de statistiques socio-économiques régionales pour la planification régionale : <ul style="list-style-type: none"> Un bulletin chaque trois mois Document de vision partagée à long terme : <ul style="list-style-type: none"> Etudes de perspectives à long terme réalisées 	<i>Ressources ordinaires :</i> 890,000 <i>Autres ressources :</i> GCS 160 000 F/TF & TPCS 660 000 Total: 1 710 000
L'intégration sous-régionale et internationale, moteur de la croissance économique	<ul style="list-style-type: none"> Capacités nationales renforcées pour saisir les opportunités et relever les défis de la mondialisation (infrastructures, NTIC) Le pays s'intègre mieux dans l'économie mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de compétitivité du secteur privé camerounais Part de la croissance due à la hausse des échanges commerciaux sous régionaux/internationaux Prise en compte de la vision à long terme dans les politiques à moyen et court terme (qualitatif) 	<ul style="list-style-type: none"> Politique et stratégie d'intégration formulées : <ul style="list-style-type: none"> Etudes de perspectives à long terme sur le thème réalisée Politiques de promotion de l'intégration formulées : <ul style="list-style-type: none"> Facteurs de la compétitivité sont identifiés Comité pour la compétitivité opérationnel Environnement législatif et juridique plus favorable au secteur privé national/international Meilleur accès aux informations via les NTIC : <ul style="list-style-type: none"> Nombres de visites du site Internet du comité pour la compétitivité, de la chambre de commerce 	<i>Ressources ordinaires :</i> 770 000 <i>Autres ressources :</i> GCS 200 000 F/TF&TPCS 400 000 Total: 1 370 000
Promotion de l'entrepreneuriat privé	<ul style="list-style-type: none"> Un secteur privé devenu moteur de la croissance 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance du secteur privé en terme de nombre d'emplois, d'entreprises, de production, de valeur ajoutée et d'exportation Part des financements directs internationaux Valeur de production des GIC, GIE créés 	<ul style="list-style-type: none"> Un secteur privé plus structuré <ul style="list-style-type: none"> Nombre de GIC/GIE/réseaux/etc. Nombre de membres (jeunes/femmes/etc.) Un meilleur accès aux informations via les NTIC <ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites du site Internet du comité pour la compétitivité, de la chambre de commerce 	<i>Ressources ordinaires :</i> 890 000 Autres ressources : GCS 150 000 F/TF&TPCS 600 000 Total: 1640 000

UNDAF Objectif 2		Sécurité alimentaire et environnementale		
Domaines d'intervention stratégiques	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats ou objectif	Produits (y compris indicateurs clefs, selon que de besoin)	Ressources (par domaine d'intervention stratégique/produit ou domaine de programme)*
Suivi des engagements régionaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie nationale de gestion à long terme des ressources naturelles partagée et traduite dans les actions Une gestion nationale et sous-régionale améliorée par des capacités nationales et des partenariats créés au niveau local et national 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la déforestation au niveau national et sous-régional Niveau de biodiversité stabilisé au niveau national et sous-régional Indicateurs de la bio-diversité 	<ul style="list-style-type: none"> Système d'information national et sous-régional opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> Base de données créée et opérationnelle Capacités nationales et sous-régionales renforcées <ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes (femmes, fonctionnaires, société civile) formées (planification stratégique, base de données) 	<i>Ressources ordinaires :</i> 1 000 000 <i>Autres ressources :</i> GCS 200 000 F/TF&TPCS 650 000 Total: 1 850 000
Accès des populations à la base aux techniques de production améliorées et durables, aux micro-crédit et aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation économique des ressources sur la base d'une gestion participative au niveau des populations à la base et de partenariats au niveau des provinces 	<ul style="list-style-type: none"> Niveaux de revenus des populations locales créés par l'utilisation de techniques améliorées et durables de production agricole Montant de micro-crédits alloués à des communautés à la base par type d'activités, par sexe, par zone 	<ul style="list-style-type: none"> Des producteurs agricoles structurés et formés aux techniques de production améliorée et durable <ul style="list-style-type: none"> Nombres de GIE, GIC créés / appuyés Nombre de personnes (femmes/hommes) formés Accès facilité au micro-crédit <ul style="list-style-type: none"> Montant de micro-crédits attribués par type de projets (à la base, protection de l'environnement, zones rurales et urbaines) Montant moyen du micro-crédit alloué aux GIC, GIE, femmes 	<i>Ressources ordinaires :</i> 1 366 000 <i>Autres ressources :</i> GCS 100 000 F/TF&TPCS 1 050 000 Total: 2 516 000
Provision des biens publics	<ul style="list-style-type: none"> Des populations aux opportunités de développement, plus grandes par un accès facilité aux biens publics 		<ul style="list-style-type: none"> Capacités nationales de prévision et gestion des catastrophes mobilisées et renforcées <ul style="list-style-type: none"> Nombres de membres de ce réseau Nombre de personnes sensibilisées / formées Capacités nationales de prévision et gestion des problèmes transfrontaliers mobilisées et renforcées <ul style="list-style-type: none"> Nombres de membres de ce réseau national Nombre de personnes sensibilisées / formées 	<i>Ressources ordinaires :</i> 920 000 <i>Autres ressources :</i> F/TF&TPCS 700 000 Total: 1 620 000
